



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*01

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en
matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

19/11/2013

Dossier complet le :

04/12/13

N° d'enregistrement :

F022 13 P 00099

1. Intitulé du projet

Défrichement de 10 ha de bois aux lieux-dits "Le Bois Planté" et "La Croix Thomas" sur la commune de Presles-et-Boves (02)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

HOLCIM Granulats (France)

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

**M. Loïc TRAVERSE, Responsable Foncier
(06 74 65 00 42)**

RCS / SIRET

13338921610007471

Forme juridique

Société par actions simplifiée

*Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734*01*

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de rubrique et sous rubrique | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique |
|---------------------------------|--|
| Rubrique n°51 a) | défrichement de 9,6 ha soit plus de 4 ha (soumis à autorisation en vertu de l'article L. 311-2 du code forestier) mais moins de 25 ha |
| | |
| | |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Défrichement des parcelles B612pp, B613pp, B614, B615pp (Quercus robur, Tilia cordata, Carpinus betulus...) et des parcelles B886pp et B996pp (Quercus robur, Carpinus betulus, Acer pseudoplatanus...)

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du défrichement est l'extension de l'exploitation de granulats déjà autorisée au Sud de ces bois (AP n°IC/2011/165) avec mise en place d'une bande transporteuse reliant l'installation de traitement du site Sud aux quais canal pour transport fluvial des matériaux.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le défrichement sera réalisé par abattage, débardage mécanisés et arrachage de souches. Il sera effectué au fur et à mesure de l'avancement de l'exploitation de granulats et de la mise en place d'une bande transporteuse rejoignant les quais du canal.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il n'y a pas de phase d'exploitation concernant le défrichement : la phase d'exploitation concernera la carrière à réaliser.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet d'extension de la carrière sera soumis à autorisation au titre des ICPE (rubrique 2510-1 : exploitation de carrière)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur |
|--|------------------------|
| superficie de l'extension demandée pour la carrière : | 9 ha 60 a 00 ca |

4.6 Localisation du projet

Adresse

**Rue du Port
02370 Presles-et-Boves**

Lieu-dit « Les Bois Plantés » :
parcelles B612, B613, B614,
B615, B616

Lieu-dit « La Croix Thomas » :
parcelles B886, B996, B124,
B780, B782

Coordonnées géographiques¹

Long. **49°23'50"N** Lat. **03°31'14"E**

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Presles-et-Boves

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? **19 octobre 2011**

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le défrichement est fonctionnellement lié à l'extension de la carrière de granulats projetée par Holcim Granulats (France)

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Brairie agricole : 7,6%

Bois : 74,4%

Ancien camping : 18,0%

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Carte Communale approuvée le 27 mai 2003

**Le projet est situé en Zone Non-Constructible de la Carte Communale ;
le Règlement National d'Urbanisme s'applique à la zone du projet.**

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| en zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | PPRI « Vallée de l'Aisne entre Montigny-Lengrain et Evergnicourt – secteur Aisne médiane entre Bucy-le-Long et Révillon », approuvé le 21/07/2008. |
| si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|--|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|
| dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un site inscrit ou classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| d'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Domaines de l'environnement : | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Mise à l'air libre de la nappe par création de plans d'eau consécutifs à l'extraction des matériaux. Cet impact sera toutefois faible au regard de la surface de ces plans d'eau. |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le bois issu du défrichage sera vendu. la carrière est destinée à la production de matériaux. |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Au niveau des zones à défricher, les matériaux extraits seront remplacés par des matériaux inertes venus de chantiers extérieurs. |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le défrichage puis l'exploitation auront pour résultat le remplacement d'un type d'habitat (bois) en un autre (plans d'eau) avant le remblaiement puis la replantation des bois sur 96% de la surface défrichée (le solde de 4% restera en plan d'eau bordé par un chemin, dans la continuité de l'aménagement la partie Sud. |
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Consommation d'espaces forestiers : 9,6 ha |

| | | | | |
|--|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Risques et nuisances | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Commodités de voisinage | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le défrichement sera une source de bruit temporaire du fait de l'utilisation de matériel motorisé. Ce bruit sera toutefois comparable à celui d'une exploitation normale des bois (coupes). |
| | Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les rejets polluants se limiteront aux gaz d'échappement issus des moteurs à combustion interne du matériel (tronçonneuses, tracteurs, etc.) |
| Pollutions | Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le défrichement mettant fin à l'état boisé, l'activité sylvicole n'y sera plus possible durant la phase d'exploitation. Cette activité pourra reprendre après remblaiement et reboisement des terrains défrichés. |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le défrichement envisagé a pour but l'exploitation d'une carrière. Les impacts de celle-ci sont potentiellement beaucoup plus importants que ceux du défrichement en lui-même. Une étude des impacts de la carrière étant de toute façon réalisée dans le cadre de la législation ICPE, des mesures correctives ou compensatoires y seront définies et pourront intégrer des compensations aux faibles impacts du défrichement lui-même (plantations imposées dans le cadre du réaménagement, notamment)

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| | Objet |
|-------------------------------------|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ; |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| | Objet |
|--|-------|
| | |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Silly - le - long

le,

07 novembre 2013

Signature



